

Info Cultures maraîchères

18/2025

9 juillet 2025

Prochaine édition le 16.07.2025

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Le vol de la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) poursuit son cours à de nombreux endroits. On signale des captures dont le nombre atteint 3 papillons par piège et par semaine (photo: Daniel Bachmann, Strickhof, Winterthur).

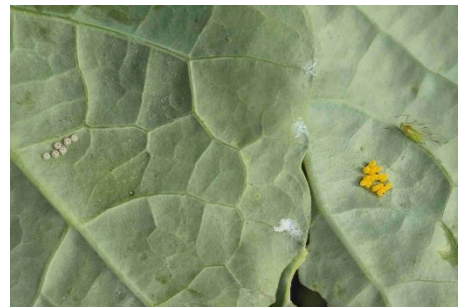


Photo 2: Au cours de la semaine passée, on a observé des pontes de noctuelles (Noctuidae, à gauche sur la photo) et de piérides du chou (*Pieris brassicae*, à droite) dans les cultures de choux (photo: Vincent Doimo, OTM, Morges).



Photo 3: Les altises (*Phyllotreta* spp.) peuvent endommager gravement les jeunes plantations de choux par leur activité de rongement. Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Agroscope).



Photo 4: Actuellement, les cultures de brassicacées peuvent être infestées par des punaises du chou (*Eurydema oleracea*) (photo: Agroscope).

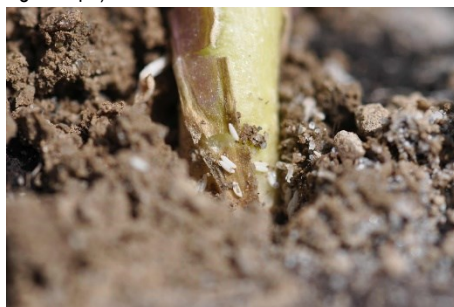


Photo 5: Ponte de la mouche du chou (*Delia radicum*) au collet d'une plante de chou. Dans les régions où les attaques sont habituelles, les captures de *Delia radicum* ont augmenté. Les cultures sensibles doivent être protégées (photo: Agroscope).



Photo 6: L'apparition de la maladie des nervures noires du chou (causée par *Xanthomonas campestris*) est maintenant imminente chez diverses espèces de choux, comme ici sur chou rouge (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).





Photo 7: Larve du charançon de la betterave (*Lixus juncii*) dans le pétiole d'une plante de betterave sucrière (photo: Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen). Dans les cultures de betteraves à salade, les larves les plus développées ont déjà atteint la tête des ravens.



Photo 8: La semaine passée, nous avons trouvé des larves du charançon de la betterave dans une culture de bettes à côtes. Pour une partie d'entre elles, la métamorphose en pupes s'est déjà réalisée. Il faut donc s'attendre à l'émergence des jeunes charançons de la nouvelle génération dans deux semaines au plus tard (photo: Agroscope).



Photo 9: On a constaté des attaques de diverses espèces de pucerons (*Aphis nasturtii*, *Aphis frangulae* entre autres) dans des cultures de courges (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

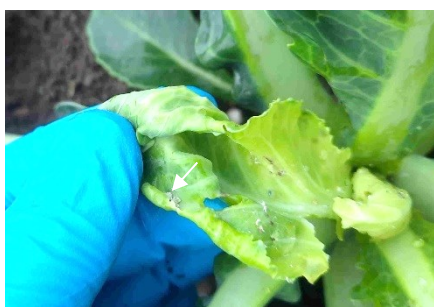


Photo 10: Attaque au cœur d'une plante de chou blanc par le puceron cendré du chou (flèche sur la photo par Daniel Bachmann, Strickhof, Winterthur).

Renouveau des infestations du puceron cendré du chou

Selon les régions de culture, on signale une progression notable de l'infestation du puceron cendré du chou (*Brevicoryne brassicae*). Lorsque le cœur des plantes est attaqué, cela entraîne rapidement des déformations du feuillage, par exemple ici sur chou blanc. Dans l'ensemble, on constate cependant une forte présence d'auxiliaires, qui s'est déjà traduite dans certains cas par une forte proportion de parasitage des populations de pucerons. Surveillez la dynamique de ces diverses populations par de fréquents contrôles au champ.

Contre les pucerons, en cultures de **choux-fleurs et choux pommés** de plein champ, on peut appliquer les deux substances sélectives suivantes, ménageant les auxiliaires : pirimicarbe (Pirimor, Pirimicarb, Pirimicarb 50 WG, délai d'attente 1 semaine) ou spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente 2 semaines). D'autre part sont autorisés, avec un délai d'attente de 2 semaines, acétamipride (divers produits) ou lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale). Enfin, la matière active flonicamide (Teppeki) est également homologuée contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 2 semaines.

Sont autorisés en cultures **BiO** contre les pucerons sur **choux-fleurs et choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) huile de sésame raffinée + pyréthrine (produits divers) et extrait de quassia (Quassan). Pour l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), et la « savon » à base d'acides gras (Oleate 20), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DelMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista. De plus, contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, on peut utiliser l'azadirachtine A (divers produits) avec un délai d'attente de 1 semaine.



Photo 11: Jeune chenille de noctuelle (vraisemblablement de noctuelle gamma, dans le cercle) ainsi que les dégâts qu'elle a causés sur une salade (photo: Agroscope).

Important vol de la noctuelle gamma

Au cours de la semaine passée, on a constaté un dense vol de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*) dans diverses régions de culture, par exemple du canton d'Argovie à la Suisse orientale. Les effectifs maximaux de captures se situaient autour de 10-17 papillons par semaine et par piège! Il est indispensable de procéder maintenant à des contrôles réguliers, surtout dans les cultures sensibles (par exemple les salades).

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (défoliatrices) et de chenilles défoliatrices, sur laitues pommées de plein champ on peut utiliser Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente 3 jours), Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 1 semaine) ainsi que XenTari WG (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 3 jours). Le spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis) est aussi autorisé, avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 12: Feuillage de carottes avec atteinte mixte de diverses maladies à taches foliaires (photo: Agroscope).

Expansion des maladies foliaires dans les cultures de carottes

Il faut s'attendre dès maintenant à l'apparition de maladies à taches foliaires, par exemple celles causées par *Alternaria dauci* et *Cercospora carotae*, sur le feuillage des cultures de carottes proches de la maturité de récolte. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre *Alternaria dauci* sur carottes, sont autorisés avec un délai d'attente de trois semaines : les préparations de cuivre (cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits ; **BiO**)), tébuconazole (Fezan) ainsi que la préparation combinée tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo). Le délai d'attente est de deux semaines pour azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum), difénoconazole (divers produits), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et trifloxystrobine + fluopyrame (Moon Sensation). Les substances trifloxystrobine (Flint, Tega) et fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) sont autorisés avec un délai d'attente d'une semaine. *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO ; **BiO**) est aussi autorisé contre l'alternariose de la carotte, mais avec une efficacité partielle.



Photo 13: Taches foliaires de cercosporiose sur une plante de céleri. Les taches ont au moins 0.5 cm de diamètre et grossissent rapidement (photo: Agroscope).

Maladies à taches foliaires chez les céleris

Lors du contrôle des cultures de ce lundi, on a constaté dans un champ de céleris une attaque déjà presque généralisée de cercosporiose, maladie à taches foliaires causée par *Cercospora apii*. La semaine passée, on ne voyait des traces de cette attaque que sur quelques plantes isolées. De plus, on a maintenant découvert aussi un foyer d'attaque de *Septoria apiicola*. Il est vivement recommandé de contrôler les cultures.

Sont autorisés pour la lutte contre les taches foliaires à *Septoria apiicola* sur **céli-pomme et céleri-branch** les fongicides de contact suivants: cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits ; **BiO**) ou folpet + cuivre (Resanol, Cupro-Folpet flüssig) avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisés les strobilurines azoxystrobine (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines) et trifloxystrobine (Flint, Tega ; avec un délai d'attente de 2 semaines pour le céleri-pomme et un délai d'attente de 1 semaine pour le céleri-branch), ainsi que l'inhibiteur de la synthèse des stérols difénoconazole (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines). On peut aussi utiliser contre les taches foliaires à *Septoria* la combinaison des substances actives azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top, délai d'attente 2 semaines) sur céleri-pomme ou céleri-branch. De plus, sur **céli-pomme**, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 14: Les petites fructifications noires (pycnides), typiques de *Septoria apiicola*, se forment dans les taches nécrotiques du feuillage attaqué (photo: Agroscope).

Est autorisé provisoirement jusqu'au 30 novembre 2025 contre la cercosporiose (*Cercospora apii*) dans les cultures de céleris-branches: Trifloxystrobine + Fluopyram (Moon Sensation) avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 15: Les taches pâles apparaissant en ordre irrégulier sur les feuilles de concombre telles des piqûres d'aiguille, signalent une attaque de tétranyques tisserands (photo: Agroscope).



Photo 16: Les taches chlorotiques apparaissant le long de la nervure centrale d'une feuille de tomate, comme ici sur la photo, peuvent être la conséquence d'une attaque de tétranyques tisserands (photo: Agroscope).

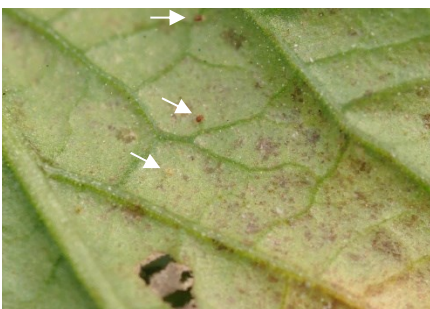


Photo 17: À la face inférieure de la feuille, sous l'emplacement de l'attaque, on peut observer les tétranyques sous forme de petits points rouges et jaunes (flèches sur la photo par Agroscope).

Expansion des populations de tétranyques tisserands dans les cultures de légumes fruits sous verre

Les températures caniculaires des semaines écoulées ont favorisé une prolifération croissante des tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*), particulièrement dans les serres. En plus des cultures d'aubergines et de concombres, celles de tomates sont maintenant concernées aussi. Vérifiez l'activité des auxiliaires et faites un traitement en cas de nécessité.

Contre les tétranyques tisserands, s'il y a des auxiliaires actifs **dans les cultures de tomates sous verre**, il faut prioriser les acaricides ménageant ces derniers, par exemple acéquinocyl (Kanemite) ou héxythiazox (Credo, Nissostar). Le délai d'attente est de 3 jours pour ces deux substances. On peut encore utiliser les substances actives suivantes, avec un même délai d'attente de 3 jours : abamectin (Vertimec Gold, délai d'utilisation : 28.02.2026) et fenpyroxymate (Kiron, Spomil).

Sont autorisés en cultures **BIO** contre les acariens **sur tomates sous verre**, avec un délai d'attente de 3 jours : maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Glumalt SL, Majestik), pyréthrine (BIOHOP DelTRIN), huile de sésame raffinée + pyréthrine (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG) et huile de colza (Telmion). Concernant les acides gras (p.ex. Oleate 20) le délai d'attente est 1 semaine. Sont également autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista.

Dans **les cultures d'aubergines et de concombres sous abris** certains acaricides sélectifs ménageant les auxiliaires sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours, par exemple : acéquinocyl (Kanemite) et héxythiazox (Credo, Nissostar). De plus, on peut utiliser les substances actives suivantes dans les cultures sous abri d'aubergines et de concombres, avec un délai d'attente de 3 jours: abamectine (Vertimec Gold, délai d'utilisation : 28.02.2026) et fenpyroxymate (Kiron, Spomil).

Sont autorisés en cultures **BIO** contre les acariens **sur aubergines et sur concombres sous abris** avec un délai d'attente de 3 jours : *Beauveria bassiana* (Naturalis-L), maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Glumalt SL, Majestik), pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG), ainsi qu'huile de colza (Telmion). Le délai d'attente est d'une semaine pour les acides gras (Oleate 20); sont également autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista. Pour lutter contre les tétranyques en cultures de **concombres sous abris**, on peut aussi utiliser l'azadirachtine A (divers produits, délai d'attente: 3 jours).



Photo 18: Perforations du feuillage et de la peau des fruits de tomate par le rongement des chenilles de la noctuelle potagère (photo: Agroscope).

Attaques de noctuelles potagères dans plusieurs cultures de tomates sous verre

Il semble qu'un vol d'invasion de noctuelles potagères (*Lacanobia oleracea*) se soit produit dans la deuxième quinzaine de juin. Dans plusieurs cultures de tomates, on signale les premiers dégâts causés par des chenilles de cette espèce, jeunes ou déjà d'âge moyen. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (défoliatrices) et de chenilles défoliatrices dans les cultures **d'aubergines, de concombres, de poivrons et de tomates** sous serre, on peut utiliser, en respectant un délai d'attente de 3 jours, *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG), *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Dipel DF) ou spinosad (divers produits). Pour le *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Wormox) le délai d'attente est de 2 jours.



Photo 19: Chenille de la noctuelle potagère. Son corps est distinctement segmenté et orné de nombreuses ponctuations noire et blanches (photo: Agroscope).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Cristine Dörig & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter & Manuel Cavigelli, Arenenberg, Salenstein (TG) Vincent Doimo, Quentin Blouet, Gaëtan Jaccard, & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Philippe Fuchs & Mario Kurmann, BBZN, Hohenrain (LU) Martin Keller, Esther Mulser & Beatrice Künzi, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller & Flemming Burri, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser, Jürgen Krauss, Matthias Lutz & Torsten Schöneberg (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos :	photos 1, 10: D. Bachmann, Strickhof, Winterthur; photo 2: V. Doimo, OTM, Morges; photos 3, 5, 11-12, 17: R. Total (Agroscope); photos 4, 8, 13-16, 18-19: C. Sauer (Agroscope); photos 6, 9: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photo 7: J. Siegenthaler, Liebegg, Gränichen
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.